

Image not found or type unknown



Compromis de vente avec diminution de terrain

Par **nana07**, le **29/01/2009** à **14:07**

bonjour !
j'ai signé un compromis pour l'achat d'un terrain.
Hors, j'apprend que depuis 6 mois la commune a décidé d'élargir la rue sur laquelle se trouve ce terrain. De ce fait , celui-ci va perdre environ 10% de sa surface.
Ai-je un recours contre le vendeur ? je sais que la personne intéressée avant moi avait été informée de ce fait.
merci de votre aide.